



Liban l'heure de vérité

23 novembre, minuit : le mandat du président libanais Emile Lahoud prend fin sans que le Parlement ne soit parvenu à désigner un successeur. Le pays du Cèdre s'enfonce ainsi toujours plus dans une crise politique sur fond de clivages interconfessionnels.

Faute de consensus, le Parlement libanais a reporté cinq fois en deux mois la séance consacrée au choix du président devant succéder à Emile Lahoud. Après avoir été de ce fait reconduit à plusieurs reprises dans ses fonctions, Lahoud a finalement quitté le palais présidentiel le 23 novembre à minuit, à la fin de son dernier mandat, laissant le poste de chef d'Etat vacant.

La majorité parlementaire anti-syrienne ainsi que l'opposition soutenue par Damas - et par extension par Téhéran - ont en effet échoué une fois de plus à désigner dans les temps un nouveau président pour le Liban.

Comme le prévoit la Constitution, le gouvernement de Fouad Siniora est depuis investi de tous les pouvoirs exécutifs. Refusant la décision prise par Lahoud quelques heures avant la fin de son mandat de confier la sécurité du pays à l'armée, Siniora affirmait qu'«un

■ Depuis le 23 novembre dernier, Emile Lahoud n'occupe plus la fonction présidentielle. Son départ crée un vide politique au Liban.

état d'urgence n'était pas nécessaire» puisque «l'armée fait son devoir». Effectivement, c'est l'armée qui est d'ores et déjà chargée de maintenir l'ordre public depuis l'assassinat en février 2005 de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri.

Une nouvelle séance parlementaire est prévue le 30 novembre pour tenter d'élire le nouveau président. Selon un accord promu par Paris datant de 1943, le président du pays est traditionnellement issu de la communauté chrétienne maronite. En contrepartie, la fonction de chef de gouvernement est attribuée à un sunnite tandis que les chiites héritent de celle du président du Parlement.

La crise dans laquelle est plongé le Liban actuellement est la plus grave depuis la guerre civile qui avait déchiré le pays de 1975 à 1990. Si Siniora continue à faire preuve de fermeté, il n'en est pas moins que l'opposition considère son gouvernement comme illégitime, en particulier depuis la démission de six de ses ministres en novembre 2006. Des divergences quant à l'attitude à adopter à l'égard du Tribunal pénal international chargé de l'affaire Hariri avaient secoué le pouvoir en place.

Floes constitutionnels

Cette même opposition accusée aujourd'hui le Pouvoir de vouloir mener une politique à la solde de l'Occident et en particulier des Etats-Unis. A l'inverse, la majorité parlementaire, dirigée par Siniora, accuse l'opposition de chercher à restaurer la tutelle de la Syrie et de l'Iran sur le pays. Dans ce contexte, les floes constitutionnels sur la procédure de désignation du chef de l'Etat font que les différentes parties augmentent dangereusement les enchères, tentant ainsi de tirer un maximum d'avantages de la situation. Bernard Rougier^(*), auteur de «Jihad au quotidien» et de «Parti de Dieu» illustre ainsi le point de vue de l'opposition dont il fait partie: «Le Hezbollah, qui est une organisation militaire par nature, veut obtenir des garanties pour maintenir son arsenal, en dépit des accords de Taëf de 1989 et de la résolution 1559 de 2004 sur le désarmement. Se sentant menacé par ailleurs du fait de l'arrivée de la FINUL au Sud du Liban, le Hezbollah a fait son entrée dans l'appareil politique, jouant la surenchère et demandant la démission du gou-

vernement. Un président faible servirait mieux ses intérêts, le Hezbollah voulant éviter que le Pouvoir n'accompagne les exigences internationales de désarmement des milices».

L'heure est grave et la situation extrêmement fragile. Jusqu'à présent, c'est le statu quo qui l'emporte, en dépit de l'incident du 27 novembre au nord du pays qui a opposé des membres d'un groupe islamiste de l'opposition et des partisans de Saâd Hariri, le chef de la majorité parlementaire. Bilan : deux morts et six blessés. Les différentes parties, malgré leurs divergences, craignent une dégradation sécuritaire qui nuirait à tous. Une sorte de pacte tacite précaire semble conclu, le gouvernement ayant renoncé à passer en force en élisant un président sans les voix de l'opposition et celle-ci renonçant à l'idée de monter un gouvernement parallèle.

Le rôle de la Syrie

Mais, selon Bernard Rougier, le risque que la situation dégénère est réel «du fait de la présence d'éléments de guerre : la militarisation de la société, la possibilité de voir se constituer un gouvernement parallèle issu de l'opposition qui considère le pouvoir illégitime

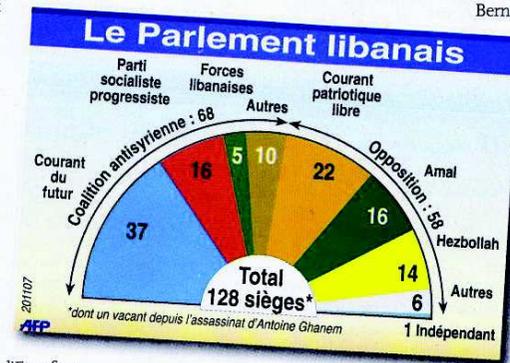
ou celle de voir la majorité parlementaire élire un président sur la base d'une majorité de 50% de députés plus un député». Avant d'ajouter cependant que «l'optimisme qu'on peut avoir tient du fait que la Syrie ait participé à Annapolis. La Syrie ne tient pas à ce que ses dirigeants soient convoqués par le Tribunal pénal international chargé de l'affaire Hariri. Il se peut que, moyennant un changement d'attitude de la communauté internationale, notamment sur cette question, les Syriens fassent des concessions sur le terrain libanais».

Depuis 2005, la phase de relative stabilité institutionnelle et politique qu'a connue le Liban après la guerre civile est bel et bien révolue : retrait, après 29 ans, de l'armée syrienne du pays à la suite de l'assassinat de Rafic Hariri, guerre menée par Israël contre le Hezbollah au sud du pays durant l'été 2006, sans oublier les combats qui ont opposé un an plus tard l'armée libanaise aux islamistes du Fatah al Islam dans le camp de Nahr al Bared. Le Liban est redevenu le théâtre de confrontations entre puissances régionales. La crise actuelle ne saurait ainsi échapper à une interprétation qui la présente comme le prolongement des tensions opposant les Etats-Unis à la Syrie et à l'Iran. Pour Bernard Rougier, «c'est la Syrie qui détient les clés de sortie de la crise. Le Liban ne peut agir seul. En ce sens, c'est un bon signe que la Syrie ait accepté d'être moins isolée sur le plan international en participant à la conférence d'Annopolis où elle ne discute probablement pas uniquement du plateau du Golan».

Ce n'est pas la première fois que le Liban connaît une crise de ce genre, et le souvenir du scénario de 1988 est encore vivace dans les esprits. Le Parlement d'alors n'avait pu s'accorder sur la désignation d'un président après le départ d'Amine Gemayel. La conséquence ? Un dédoublement de l'exécutif avec, d'un côté un gouvernement dirigé par le général chrétien maronite Michel Aoun et de l'autre un gouvernement dirigé par le sunnite Salim al-Hoss. Aujourd'hui, le pays du Cèdre a une fois de plus rendez-vous avec l'Histoire entre impressions de déjà-vu et espoirs de renouveau. ■

AMINA BOUBIA

^(*) Bernard Rougier est Maître de Conférences en sciences politiques à l'Université d'Auvergne et membre du Conseil scientifique de l'Institut Français du Proche-Orient (IFPO).



Le Liban a une fois de plus rendez-vous avec l'Histoire entre impressions de déjà-vu et espoirs de renouveau.